

Arrêté n°2021-70

portant proclamation des résultats des élections aux conseils de gestion des composantes

Le président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)

- Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-1 et suivants, L719-1 et suivants, L953 -2, R712 - 1 à R712-8 et D 719-1 à D 719-40, dans sa version issue des modifications introduites par le décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou à la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil dans leur version approuvée en séance du Conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;
- Vu la délibération en date du 7 septembre 2018 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;
- Vu la décision en date du 20 mai 2021 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour l'élection des représentants des personnels et des usagers à certains conseils de composantes ;
- Vu les arrêtés du 20 mai 2021 portant organisation des élections des représentants des usagers et des personnels aux conseils de gestion de certaines composantes de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne;
- Vu les avis du comité électoral consultatif en date du 19 mai 2021 et du 10 juin 2021 ;
- Vu la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé de manière dématérialisée par le bureau de vote électronique le 16 juin 2021 à 16h 20 ;

Arrête

Article 1 :

Sont proclamés les résultats des scrutins tels que présentés dans les annexes du présent arrêté.

Article 2 :

Le directeur général des services de l'UPEC est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Annexes :

- Procès-verbal pour le conseil de l'UFR Administration et échanges internationaux (AEI) – Collège A ;
- Procès-verbal pour le conseil de l'UFR Administration et échanges internationaux (AEI) – Collège B ;
- Procès-verbal pour le conseil de l'UFR Administration et échanges internationaux (AEI) – Collège BIATSS;
- Procès-verbal pour le conseil de l'UFR Administration et échanges internationaux (AEI) – Collège Usagers;
- Procès-verbal pour le conseil de l'école publique d'ingénieurs de la santé et du numérique [EPISEN] – Collège A ;
- Procès-verbal pour le conseil de l'école publique d'ingénieurs de la santé et du numérique [EPISEN] – Collège B ;
- Procès-verbal pour le conseil de l'école publique d'ingénieurs de la santé et du numérique [EPISEN] – Collège BIATSS ;
- Procès-verbal pour le conseil de l'école publique d'ingénieurs de la santé et du numérique [EPISEN] – Collège Usagers ;
- Procès-verbal du conseil de l'école d'urbanisme de Paris [EUP] – Collège A ;
- Procès-verbal du conseil de l'école d'urbanisme de Paris [EUP] – Collège B ;
- Procès-verbal du conseil de l'école d'urbanisme de Paris [EUP] – Collège BIATSS ;
- Procès-verbal du conseil de l'IUT Sénart Fontainebleau – Collège usagers ;
- Procès-verbal du conseil de l'UFR des Sciences de l'Education, des Sciences sociales et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives [SESS-STAPS] – Collège A ;
- Procès-verbal du conseil de l'UFR des Sciences de l'Education, des Sciences sociales et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives [SESS-STAPS] – Collège B ;
- Procès-verbal du conseil de l'UFR des Sciences de l'Education, des Sciences sociales et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives [SESS-STAPS] – Collège BIATSS ;
- Procès-verbal du conseil de l'UFR de Sciences Economiques et de Gestion – Collège Usagers

Fait à Créteil, le 16 juin 2021

Le Président de l'Université

Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Jean-Luc Dubois-Randé